

Assembly would follow the advice of the Polish representative and, with the maximum self-discipline, make vigorous efforts to work quickly and thus deal with the important questions before it.

The CHAIRMAN agreed completely with the view expressed by the United Kingdom representative.

The meeting rose at 5.50 p.m.

FIFTY-FOURTH MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Monday, 6 December 1948, at 2.30 p.m.*

Chairman: Mr. H. V. EVATT (Australia).

19. Continuation of the consideration of methods for the completion of the work of the General Assembly (A/BUR/106, A/BUR/107, A/BUR/109 and A/BUR/111)

The CHAIRMAN reminded the Committee that a Sub-Committee had been appointed at the 53nd meeting, composed of the representatives of Chile, Lebanon and Poland, the Secretary-General and himself, to consider what date to recommend to the General Assembly for the opening of the second part of its third session. The Sub-Committee had had the advantage of hearing the point of view of the Secretary-General, and of discussing with the representative of Lebanon, who was President of the Economic and Social Council, how far the Council's forthcoming session in New York could be postponed in order to avoid simultaneous meetings with the General Assembly.

He was glad to report that the Sub-Committee had reached unanimity in proposing the date of 1 February 1949.

Mr. Jacob MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) recalled that at the previous meeting he had asked that the second part of the session should not start before the middle of February. In view of the intensive work of the past weeks, it would be more acceptable to many delegations, and particularly the smaller delegations, to have a recess of at least two months.

Whether the date decided upon were 1 or 15 February, the forthcoming session of the Economic and Social Council would have to be postponed, since the second part of the General Assembly would require four or five weeks.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) explained that the Sub-Committee had taken into account the desire of certain delegations for a longer recess. The postponement of the 8th session of the Economic and Social Council, however, was a question of considerable importance,

travaux, suivra le conseil du représentant de la Pologne et fera preuve d'énergie, de discipline et de rapidité dans ses travaux, afin de tâcher de régler les questions importantes dont elle est saisie.

Le PRÉSIDENT se déclare entièrement d'accord avec les vues que vient d'exposer le représentant du Royaume-Uni.

La séance est levée à 17 h. 50.

CINQUANTE-QUATRIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le lundi 6 décembre 1948, à 14 h. 30.*

Président: M. H. V. EVATT (Australie).

19. Suite de l'examen des méthodes propres à permettre à l'Assemblée générale de terminer ses travaux (A/BUR/106, A/BUR/107, A/BUR/109 et A/BUR/111)

Le PRÉSIDENT rappelle au Bureau qu'il a créé, au cours de sa 53^e séance, un Comité composé des représentants du Chili, du Liban et de la Pologne, du Secrétaire général et du Président du Bureau, et chargé de recommander à l'Assemblée générale la date d'ouverture de la seconde partie de sa troisième session. Le Comité a eu l'avantage d'entendre l'opinion du Secrétaire général ; il a examiné avec le représentant du Liban, Président du Conseil économique et social, la question de la date à laquelle on pouvait remettre la prochaine session du Conseil à New-York, afin d'éviter que ses séances ne coïncident avec les séances plénières de l'Assemblée générale.

Le Président a l'avantage d'informer le Bureau que l'unanimité s'est faite au sein du Comité pour proposer la date du 1^{er} février 1949.

M. Jacob MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) rappelle au Bureau que, au cours de sa séance précédente, il avait demandé que la seconde partie de la session ne s'ouvre pas avant la mi-février. À la suite du travail intensif des dernières semaines, beaucoup de délégations, et particulièrement les délégations peu nombreuses, préféreraient une interruption d'au moins deux mois.

Que l'on décide de fixer la date au 1^{er} ou au 15 février, il faudra de toute manière retarder la prochaine session du Conseil économique et social, car la seconde partie de la session de l'Assemblée générale demandera quatre ou cinq semaines.

M. SANTA CRUZ (Chili) précise que le Comité a tenu compte du désir de certaines délégations d'obtenir une suspension plus longue. Toutefois, le fait de retarder le 8^e session du Conseil économique et social constitue une question d'une importance considérable, car

since the session had been scheduled to open on 7 February, and meetings of the regional Commissions had been planned to take place as soon as the session was over. Moreover, the assemblies of certain of the specialized agencies depended to a certain extent upon action taken during the session of the Council.

The Economic and Social Council had a heavy agenda before it, and would need three or four committee meetings a day, which involved a large number of the Secretariat. Moreover, the items still on the agenda of the Third Committee would require a certain number of meetings during the second part, and in many cases the same representative covered both the Third Committee and the Council. It was therefore obviously impossible to hold the General Assembly during the same time as the Council. Even the choice of so late a date as 1 February for its second part meant that the last week of the General Assembly was likely to overlap the opening of the Council; to make the date any later was out of the question.

Mr. Charles MALIK (Lebanon) supported the statement of the Chilean representative, emphasizing that, if the second part were to open any later, it would interfere considerably and dangerously with the arrangements of the Council and its subsidiary bodies, which accounted for some 60 to 70 per cent of the activities of the United Nations.

He found the date of 1 February acceptable. If a later date were to be fixed, the only possible time would be in April, which would be far too distant from the first part. The Sub-Committee, after a thorough consideration of all aspects of the question, had decided that the date of 1 February would cause the least possible amount of inconvenience to the other organs of the United Nations. The 8th session of the Economic and Social Council would be postponed for about two weeks, but even so there would be overlapping towards the end of the General Assembly, and the resources of the Secretariat would be strained to the utmost.

Mr. BROUSTRÀ (France) asked whether the Sub-Committee had taken into account the fact that the 4th session of the Trusteeship Council was due to open on 20 January.

At the invitation of the CHAIRMAN, Mr. CORDIER (Executive Assistant to the Secretary-General) explained that the Trusteeship Council session would be postponed until the end of the second part of the General Assembly.

The CHAIRMAN put to the vote the proposal of the Sub-Committee to recommend 1 February as the opening date of the second part of the third session.

The proposal was adopted by 9 votes to 1, with 1 abstention.

Mr. McNEIL (United Kingdom) explained that he had voted in favour of the proposal,

son ouverture avait été fixée au 7 février et l'on avait projeté de réunir les commissions régionales dès la fin de la session. En outre, les réunions plénières de certaines institutions spécialisées dépendent dans une certaine mesure des décisions prises au cours de la session du Conseil.

Le Conseil économique et social a un ordre du jour très chargé ; il faudra que ses commissions tiennent trois ou quatre séances par jour, ce qui exige un secrétariat important. En outre, les points qui restent à l'ordre du jour de la Troisième Commission occuperont un certain nombre de séances pendant la seconde partie de la session ; d'ailleurs, dans bien des cas, un même représentant siège à la fois à la Troisième Commission et au Conseil. En conséquence, il n'est évidemment pas possible de faire coïncider l'Assemblée générale et le Conseil. Le choix d'une date aussi éloignée que celle du 1^{er} février pour la seconde partie aura pour conséquence que la dernière semaine de la session de l'Assemblée générale coïncidera probablement avec les premiers travaux du Conseil ; il est hors de question de repousser cette date encore davantage.

M. Charles MALIK (Liban) s'associe à la déclaration du représentant du Chili, qui a montré que, si l'on retarde encore la date d'ouverture de la seconde partie, cette dernière entravera de la façon la plus sérieuse les dispositions prévues pour le Conseil et ses organes subsidiaires, dont les travaux représentent 60 à 70 pour 100 des activités de l'Organisation des Nations Unies.

M. Malik estime acceptable la date du 1^{er} février. Si l'on fixait une date plus tardive, elle devrait se situer au mois d'avril, ce qui constituerait un intervalle trop considérable entre les deux parties de la session. Après avoir examiné en détail tous les aspects de la question, le Comité a décidé que la date du 1^{er} février est celle qui entraîne le moins d'inconvénients pour les autres organes de l'Organisation des Nations Unies. On devra retarder d'environ deux semaines la 8^e session du Conseil économique et social, mais, même dans ce cas, elle coïncidera avec la fin de la session de l'Assemblée générale, et l'on imposera au Secrétariat un effort très considérable.

M. BROUSTRÀ (France) demande si le Comité a tenu compte de l'ouverture de la 4^e session du Conseil de tutelle, fixée au 20 janvier.

Sur la demande du PRÉSIDENT, M. CORDIER (Directeur du cabinet du Secrétaire général) précise que la session du Conseil de tutelle sera retardée jusqu'à la fin des travaux de l'Assemblée générale.

Le PRÉSIDENT met aux voix la proposition du Comité tendant à fixer au 1^{er} février la date d'ouverture de la seconde partie de la troisième session.

Par 9 voix contre une, avec une abstention, la proposition est adoptée.

M. McNEIL (Royaume-Uni) a voté pour la proposition parce qu'il tient à se conformer à

as he wished to be guided by the advice of the Chilean and Lebanese representatives, who understood the question thoroughly. He would not be surprised, however, to be told that the fact that the Economic and Social was to start before the General Assembly closed would place an intolerable strain upon the Secretariat.

Mr. DULLES (United States of America) proposed formally that the question of the disposal of the former Italian colonies should be transferred from the agenda of the First Committee to that of the *ad hoc* Political Committee.

The General Committee had been proceeding on the assumption that Committees should not embark upon the consideration of any items that they were not confident they could finish before the adjournment date. However, in view of the fact that the General Committee was recommending a second part rather than a special session, there was no longer any reason why consideration of items should not be started now and continued in the second part. The *ad hoc* Political Committee had virtually completed the items referred to it, with the exception of the question of a United Nations guard, the consideration of which could well be deferred to the second part of the session. While recognizing, therefore, that the question of the former Italian colonies could not be decided in the short time remaining before the adjournment date, Mr. Dulles thought it would be an earnest of the good faith of the United Nations if the *ad hoc* Political Committee were to begin consideration of the question.

General ROMULO (Philippines) explained that the *ad hoc* Political Committee, of which he was Chairman, had yet to consider the question of international co-operation in the political field, a United Nations Guard, which the Secretary-General was willing to defer until the second part, and the report of the Security Council, which would not involve a great deal of time.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) reminded the Committee that there was scarcely a week left before the proposed adjournment date, and that much of that time would be needed for plenary meetings of the General Assembly, in which such important questions as Palestine, the Declaration of Human Rights, etc., would be discussed.

He would prefer the question of the disposal of the former Italian colonies to be left to the second part. A question of such magnitude could not possibly be disposed of in a cursory manner within the next few days, and to start now and continue in the second part would break the continuity of the debate.

l'avis des représentants du Liban et du Chili qui connaissent parfaitement la question. Toutefois, il ne sera pas surpris qu'on lui dise que le Secrétariat devra fournir un effort démesuré si le Conseil économique et social siège avant la fin de la session de l'Assemblée générale.

M. DULLES (États-Unis d'Amérique) propose formellement de rayer de l'ordre du jour de la Première Commission la question du sort des anciennes colonies italiennes et de la porter à celui de la Commission politique spéciale.

Jusqu'ici, le Bureau de l'Assemblée s'est fondé sur l'hypothèse que les commissions ne doivent pas s'attaquer aux questions sans être assurées d'en pouvoir terminer la discussion avant l'ajournement. Toutefois, étant donné que le Bureau recommande de tenir une seconde partie et non une session extraordinaire, on n'a plus de raison de renoncer à entreprendre dès maintenant l'examen de certaines questions, quitte à le poursuivre au cours de la seconde partie de la session. La Commission politique spéciale en a presque terminé avec les points qu'on lui a soumis, à l'exception de la question de la garde des Nations Unies, question dont l'examen peut fort bien être renvoyé à la seconde partie de la session. Tout en reconnaissant donc qu'on ne peut prendre de décision en ce qui concerne la question du sort des anciennes colonies italiennes par suite du peu de temps dont on dispose avant l'ajournement, M. Dulles pense que ce serait un gage de bonne foi de la part de l'Organisation des Nations Unies si la Commission politique spéciale commençait l'examen de cette question.

Le général ROMULO (Philippines), Président de la Commission politique spéciale, précise que cette Commission doit encore examiner la question du développement de la coopération internationale dans le domaine politique, celle de la garde des Nations Unies, que le Secrétaire général consent à renvoyer à la seconde partie de la session, et le rapport du Conseil de sécurité, dont l'étude ne prendra pas beaucoup de temps.

M. SANTA CRUZ (Chili) rappelle au Bureau qu'il reste à peine une semaine avant la date proposée pour l'ajournement. Une grande partie de ce temps sera pris par les séances plénières de l'Assemblée générale, au cours desquelles seront examinées des questions d'importance majeure, comme celles de la Palestine, de la déclaration des droits de l'homme, etc.

Le représentant du Chili aimerait mieux qu'on laisse en suspens la question du sort des anciennes colonies italiennes jusqu'à la seconde partie de la session. Il n'est pas possible d'expédier à la hâte, en quelques jours, une question d'une telle importance ; et si on l'abordait maintenant pour poursuivre le débat au cours de la seconde partie de la session, cela briserait la continuité de la discussion.

Mr. McNEIL (United Kingdom) could not agree with the Chilean representative. It was true that the question could not be disposed of, and that there would be no time to prepare a report to the General Assembly but he would gladly support the United States proposal to start the examination of the question, which was of supreme importance. In view of the United States proposal, he would propose that the *ad hoc* Political Committee should meet the following morning, so that none of the remaining time should be lost.

The CHAIRMAN pointed out that the Committee would have to discuss first what countries, such as, for example, Italy, should be invited to state their case.

Mr. Jacob MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) expressed his astonishment at the attitude of the United States delegation, which only that morning had urged in the First Committee that the question of the disposal of the former Italian colonies should not be discussed before that of Korea. If the former question had been started that very day, it could have been decided by the adjournment date.

He had serious doubts concerning the wisdom of the suggestion that had just been put forward. According to the statement of the Philippine representative, the *ad hoc* Political Committee had other matters to consider, and it must be remembered that Committees would need to finish their work by 9 December so that delegations would have time to study their reports before they were considered in the plenary meetings of the General Assembly.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) was sure that the question of the Italian colonies could not be disposed of in the short time remaining before the proposed adjournment date. The great Powers were in the fortunate position of knowing every aspect of the situation, but for the small States whose responsibility it would be to try to supply the solution the great Powers had been unable to reach, there were too many important points involved to permit of a hasty discussion. They must be allowed to give the question the thorough study it warranted.

Mr. Oscar LANGE (Poland) agreed with the representatives of the USSR and Chile. There was no time in which to discuss the question fully, and moreover the plenary meetings were already overburdened and would not be able to consider that item even if the *ad hoc* Political Committee were able to report on it.

The CHAIRMAN pointed out that there had been no suggestion that consideration of the question could be completed in the first part of the session. It had merely been proposed that as the *ad hoc* Political Committee would

M. McNEIL (Royaume-Uni) n'est pas d'accord avec le représentant du Chili. Il est exact qu'on ne peut traiter cette question en peu de temps et que les délais ne permettent pas de rédiger un rapport à l'Assemblée générale ; mais M. McNeil s'associe volontiers à l'avis du représentant des États-Unis qui propose de commencer l'examen de cette question extrêmement importante. Tenant compte de la proposition des États-Unis, le représentant du Royaume-Uni demande de fixer au lendemain matin la prochaine séance de la Commission politique spéciale, pour ne rien perdre du temps qui reste.

Le PRÉSIDENT précise que la Commission politique spéciale devra déterminer tout d'abord quels sont les pays, tels que, par exemple, l'Italie, qui seront invités à plaider leur cause.

M. Jacob MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) se déclare étonné par l'attitude de la délégation des États-Unis ; le matin même, celle-ci a insisté à la Première Commission pour que l'on ne discute pas la question du sort des colonies italiennes avant celle de la Corée. Si l'on avait entrepris dès aujourd'hui l'examen de la première de ces deux questions, on pourrait en avoir terminé avant l'ajournement.

M. Malik doute de la sagesse de la proposition qui vient d'être faite. Suivant les précisions apportées par le représentant des Philippines, la Commission politique spéciale a d'autres questions à examiner. On doit se rappeler également que les commissions doivent terminer leurs travaux le 9 décembre, de façon que les délégations aient le temps d'étudier les rapports des commissions avant que ceux-ci ne soient examinés en séance plénière par l'Assemblée générale.

M. SANTA CRUZ (Chili) est certain que l'on ne peut terminer l'examen de la question des colonies italiennes, car il reste trop peu de temps jusqu'à la date proposée pour l'ajournement. Les grandes Puissances ont l'avantage d'être informées de tous les aspects de la situation. Il n'en est pas de même des petits États, auxquels incombera la responsabilité de chercher à fournir la solution que les grandes Puissances n'ont pas su trouver. Il y a trop de points importants à considérer pour qu'on se permette une discussion hâtive. Il faut donner aux petits États la possibilité d'étudier la question avec toute l'attention qu'elle mérite.

M. Oscar LANGE (Pologne) est d'accord avec les représentants de l'URSS et du Chili. Il ne reste pas assez de temps pour une discussion approfondie de la question. D'autre part, les séances plénaires sont déjà surchargées et l'Assemblée générale ne pourrait pas examiner ce point supplémentaire, à supposer même que la Commission politique spéciale puisse lui présenter son rapport sur la question.

Le PRÉSIDENT fait observer que personne n'a proposé de terminer l'examen de la question au cours de la première partie de la session. On a voulu seulement inviter la

have some time available, it could begin the discussion.

Mr. ENTEZAM (Iran) did not think it advisable for the *ad hoc* Political Committee to begin discussion of the question of the Italian colonies at that time. At least two days would be needed for that Committee to complete the questions of which consideration had already been begun, and as the Committee should finish its work early enough to enable its members to participate in the plenary meetings of the Assembly, there was not sufficient time to begin the examination of such an important matter.

There was, moreover, a danger in opening a discussion which could not be completed. The expression of certain views might tend to crystallize those opinions and thus render more difficult the ultimate solution of the problem.

Referring to procedural matters in connexion with the proposed second part of the third session, Mr. Entezam wanted it clearly understood that the second part would take up the work exactly where it was left off on the date of the suspension of the session. There should be no general debate in the plenary meetings of the second part but the Committees should begin their work immediately.

The CHAIRMAN agreed completely with the procedural point raised by the Iranian representative.

Mr. Charles MALIK (Lebanon) supported the views of the previous speakers who felt it was too late to begin, at present, consideration of the disposal of the former Italian colonies. As an additional reason for that attitude, he pointed out that, since the Palestine question would probably be discussed in a plenary meeting within the following few days, many delegations which considered that question closely related to the problem of Italian colonies and which would like to participate in the discussion on both those matters, would be placed in a difficult position if both were being examined at the same time.

Mr. CHENG (China) favoured the United States proposal which seemed designed to ensure the completion of as much work as possible during the remaining time in Paris and thus to shorten, to that extent, the duration of the second part of the session.

The question of the Italian colonies had been on the agenda since the early days of the session and delegations had therefore had ample time in which to prepare themselves to deal with it. It was, furthermore, a question on which a decision should be reached as quickly as possible.

Mr. Jacob MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) proposed that, if it was felt necessary to begin discussion of the disposal

Commission politique spéciale à ouvrir le débat sur la question, puisqu'elle en aura le temps.

M. ENTEZAM (Iran) ne croit pas qu'il soit opportun pour la Commission politique spéciale de commencer actuellement la discussion de la question des colonies italiennes. La Commission aura besoin d'au moins deux jours pour achever l'examen des questions déjà à l'étude, et, étant donné qu'elle doit terminer ses travaux assez tôt pour permettre à ses membres de participer aux séances plénaires de l'Assemblée, le temps manque pour aborder l'étude d'un problème d'une telle importance.

En outre, il y a danger à ouvrir une discussion qui ne pourra pas être achevée. A formuler certains avis, on court le risque de les voir se cristalliser et rendre ainsi plus difficile la solution définitive du problème.

En ce qui concerne les questions de procédure relatives à la seconde partie de la troisième session que l'on se propose de tenir, M. Entezam désire qu'il soit nettement entendu que l'Assemblée, à la seconde partie de sa session, reprendra ses travaux exactement au point où ils ont été arrêtés à la date de la suspension. Il ne saurait y avoir de discussion générale pendant les séances plénaires de la seconde partie de la session, et les commissions devront commencer leurs travaux sur-le-champ.

Le PRÉSIDENT est entièrement d'accord avec le représentant de l'Iran au sujet du point de procédure qu'il vient de mentionner.

M. Charles MALIK (Liban) partage l'avis des orateurs précédents, selon lesquels il est désormais trop tard pour commencer l'examen de la question du sort des anciennes colonies italiennes. M. Malik apporte à cette thèse un argument supplémentaire, en faisant valoir que la question palestinienne sera probablement discutée en séance plénière au cours des prochains jours, de sorte que les délégations qui estiment que cette question est étroitement liée au problème des colonies italiennes et qui désireraient participer à la discussion des deux questions seraient placées dans une situation difficile si ces deux questions devaient être examinées simultanément.

M. CHENG (Chine) appuie la proposition des Etats-Unis, qui ferait avancer le plus possible les travaux tant que la session continue à Paris et abrégerait d'autant la durée de la seconde partie de la session.

La question des colonies italiennes figurant à l'ordre du jour depuis le début de la session, les délégations ont eu tout le temps nécessaire pour se préparer à son examen. Au surplus, il s'agit d'une question qui demande à être décidée au plus vite.

Selon M. Jacob MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques), si l'on estime devoir entamer sur-le-champ les débats sur

of the Italian colonies at once, the question should be examined by the First Committee rather than by the *ad hoc* Political Committee which would not be free to begin such a discussion for another two days. At its 229th meeting, the First Committee had decided to give priority to the problem of Korea; but, if the matter of the Italian colonies was so urgent, the First Committee should defer consideration of the item on Korea and turn its attention immediately to the Italian colonies.

Mr. MCNEIL (United Kingdom) could not understand why difficulties should repeatedly be placed in the way of consideration of the Korean question. Both that matter and the matter of the Italian colonies were important.

After listening to the arguments brought forward against the United States proposal, he thought it advisable for the Committee not to take a decision at that meeting but to hold a meeting the following day for that purpose. He still favoured using the time of the *ad hoc* Political Committee to the fullest advantage. There seemed to be no insuperable reason why that Committee could not meet simultaneously with a plenary meeting of the Assembly.

Mr. PADILLA NERVO (Mexico) stressed the particular interest of his country and of many other Latin-American countries in a quick and just solution of the question of the disposal of the Italian colonies, a solution which would take into account the legitimate claims of Italy and would ensure that justice was done to Ethiopia.

If there was any possible hope of reaching agreement on the whole question within the following few days, he would be prepared to see the *ad hoc* Political Committee undertake the consideration of the question. Since, however, previous speakers had agreed that no final conclusions could be reached during that week, if the question were begun, one of two situations would probably result: either there might be an attempt to rush a vote through on certain particular aspects of the question, thus jeopardizing the final solution of the problem as a whole; or delegations might confine themselves chiefly to stating their general views. The General Committee should weigh seriously the possible effects of the latter situation. If views were put forward now on a question which could not be decided for another month or more, those ideas would grow, or perhaps fester, in the minds of the public during the intervening period. Such a procedure hardly seemed wise.

Mr. Padilla Nervo agreed with the United Kingdom representative that the Committee should postpone its decision until the following day in order to think over the matter further.

la question du sort des colonies italiennes, la question devrait être examinée par la Première Commission plutôt que par la Commission politique spéciale, puisque celle-ci ne sera pas en mesure d'aborder une telle discussion avant deux jours. Au cours de sa 229^e séance, la Première Commission a décidé d'accorder la priorité au problème de la Corée, mais, si la question des colonies italiennes paraît urgente, la Première Commission devrait ajourner l'examen de la question coréenne et s'attaquer immédiatement au problème des colonies italiennes.

M. MCNEIL (Royaume-Uni) a peine à comprendre pourquoi l'on met constamment des obstacles à l'examen de la question coréenne. Cette question, aussi bien que la question des colonies italiennes, sont d'une égale importance.

Ayant entendu les arguments avancés contre la proposition des États-Unis, il ne croit pas qu'il soit opportun de prendre une décision à la séance en cours et estime préférable de tenir une séance à cet effet le lendemain. M. McNeil persiste à croire que le temps dont dispose la Commission politique spéciale doit être utilisé au mieux. Il ne semble pas y avoir d'obstacle insurmontable qui s'oppose à ce que la Commission politique spéciale tienne ses séances simultanément avec les séances plénaires de l'Assemblée.

M. PADILLA NERVO (Mexique) fait valoir l'intérêt particulier que son pays, ainsi que plusieurs autres pays de l'Amérique latine, portent à une solution équitable et rapide de la question du sort des colonies italiennes, qui tiendrait compte des revendications légitimes de l'Italie tout en faisant justice à l'Ethiopie.

M. Padilla Nervo accepterait de voir la Commission politique spéciale entreprendre l'examen de la question, si l'on pouvait espérer qu'un accord sur l'ensemble de la question puisse intervenir au cours des jours prochains. Or les orateurs précédents ont été unanimes à constater qu'il n'était pas possible d'aboutir à une décision dans le courant de la semaine, de sorte que, si l'on entamait la discussion, il pourrait en résulter une tentative d'atteindre à la hâte un vote sur certains aspects de la question, ce qui mettrait en péril la solution définitive du problème dans son ensemble, ou, au contraire, les délégations s'en tiendraient à des exposés d'ordre général. Les conséquences éventuelles de cette dernière situation devraient en faire l'objet d'un examen sérieux de la part du Bureau. Si on émettait à l'heure actuelle des vues sur une question qui ne sera pas tranchée avant un ou plusieurs mois, ces idées s'ancreront dans les esprits, et les conflits d'opinion pourraient s'envenimer pendant la période d'attente. Une telle méthode manquerait de sagesse.

M. Padilla Nervo est d'accord avec le représentant du Royaume-Uni, qui pense que le Bureau devrait ajourner sa décision jusqu'au lendemain, pour se donner le temps de réfléchir.

Mr. BROUSTRÀ (France) shared the views expressed by the representatives of Chile, Iran and Mexico. The complexity of the question of the disposal of the Italian colonies was apparent from the fact that the great Powers had not yet been able to reach agreement on it. To undertake a superficial consideration of that item in the few remaining days of the Paris session was not advisable. In addition to the reasons already given in support of that opinion, there was the possibility that the representatives sent to the second part of the session would not in every case be the same as those at the meetings in Paris; it was obvious, however, that the matter could best be settled by the same representatives who began consideration of it.

Mr. ALFARO (Panama) fully agreed with what had been said by the representatives of Iran, China, Mexico and France. No conclusions could possibly be reached on the question of the Italian colonies before the date of 11/12 December except by a hasty decision that would do justice to no one.

He requested that the United States proposal should be put to the vote.

Mr. MCNEIL (United Kingdom) urged again that the matter should not be decided at that meeting, as it deserved further study.

Every effort should be made to do as much work as possible during the remainder of the Paris session. The Committee had been informed that the *ad hoc* Political Committee would have some time at its disposal. The public would not understand why an important item of the agenda should be left untouched while the *ad hoc* Political Committee was in a position to discuss it. No one could expect that examination of the question would be completed, but substantial progress could be made on it if it were discussed in the possible 15 meetings the *ad hoc* Committee might be able to hold before adjournment.

Mr. McNeil pointed out that the Italian Government was very anxious to express its view on the matter as early as possible, and that that Government would find it much easier to send a representative from Rome to Paris than from Rome to New York.

He was surprised at the present attitude of the Polish and USSR representatives; they had agreed with him at the 229th meeting of the First Committee that the matter of the Italian colonies was very urgent.

Mr. Jacob MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) observed that he had favoured consideration of the question by the First Committee, as had the United Kingdom representative. The latter had, however, subsequently joined with the United States representative in support of giving priority to the Korean question. He himself thought

M. BROUSTRÀ (France), partage les vues des représentants du Chili, de l'Iran et du Mexique. Le sort des anciennes colonies italiennes est une question très complexe, comme le montre le fait que les grandes Puissances n'ont pu encore aboutir à un accord sur ce point. Il n'est pas souhaitable d'entreprendre un examen superficiel de la question pendant les quelques jours que durera encore la session de Paris. Outre les raisons qui ont déjà été avancées à l'appui de cette thèse, on peut encore en invoquer une autre : les représentants qui seront envoyés à la seconde partie de la session ne seront pas nécessairement les mêmes que ceux qui ont pris part aux séances de Paris ; or il est évidemment préférable que la question soit réglée par ceux qui en auront commencé l'examen.

M. ALFARO (Panama) souscrit entièrement aux déclarations faites par les représentants de l'Iran, de la Chine, du Mexique et de la France. Il est impossible d'aboutir à des conclusions sur la question des colonies italiennes avant le 11 ou 12 décembre, à moins de prendre une décision hâtive qui ne ferait honneur à personne.

Le représentant de Panama demande que la proposition des États-Unis soit mise aux voix.

M. MCNEIL (Royaume-Uni) insiste à nouveau pour que la question ne soit pas tranchée à la séance en cours, car elle mérite plus ample examen.

Aucun effort ne doit être négligé pour accomplir le plus de travail possible pendant les derniers jours de la session de Paris. Le Bureau a été informé que la Commission politique spéciale disposerait d'un peu de temps. Le public ne comprendrait pas qu'un point important de l'ordre du jour soit laissé de côté, alors que la Commission politique spéciale est en mesure de l'examiner. Nul ne saurait s'attendre à ce qu'on achève l'examen de cette question, mais on pourrait en avancer sensiblement l'étude en y consacrant les quelques quinze réunions que la Commission spéciale peut être à même de tenir avant la suspension de la session.

M. McNeil souligne que le Gouvernement italien a un très vif désir de faire connaître dès que possible son point de vue sur la question, et qu'il serait plus facile à ce Gouvernement d'envoyer un représentant de Rome à Paris qu'à New-York.

M. McNeil est surpris de l'attitude qu'ont prise les représentants de la Pologne et de l'URSS ; au cours de la 229^e séance de la Première Commission, ceux-ci s'étaient accordés à reconnaître avec lui que la question des colonies italiennes devait être examinée d'urgence.

M. Jacob MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) fait observer qu'en effet il s'était prononcé en faveur de l'examen de la question par la Première Commission, comme le représentant du Royaume-Uni. Ce dernier, toutefois, s'est joint ensuite au représentant des États-Unis pour demander qu'on donne priorité à la question coréenne. M. Malik

both questions were important; but consideration of both could not be begun in the remaining days in Paris. He would be willing to see both referred to the second part of the session.

Mr. McNEIL (United Kingdom) reminded the USSR representative that he had not voted against the USSR proposal in the First Committee.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) thought courtesy would require that a vote on the United States proposal should be postponed if some delegations thought they needed more time to study the matter.

Mr. SPAAK (Belgium), expressing his opposition to the Assembly's reconvening in New York, thus prolonging an already long session, agreed with the United Kingdom representative that discussion of the question of the disposal of the former Italian colonies should at least be begun in the time which the *ad hoc* Political Committee would have at its disposal.

The CHAIRMAN said that in the absence of any objection, the United Kingdom proposal to postpone a decision on the United States proposal until the following meeting was adopted.

The meeting rose at 3.50 p.m.

FIFTY-FIFTH MEETING

Held at the Palais de Chaillot, Paris, on Tuesday, 7 December 1948, at 10.45 a.m.

Chairman: Mr. H. V. EVATT (Australia).

20. Discussion of the allocation of the question of the disposal of the former Italian colonies to the *ad hoc* Political Committee instead of the First Committee

Mr. DULLES (United States of America), noting that opinion in the General Committee was divided on the subject of referring the question of the disposal of the former Italian colonies to the *ad hoc* Political Committee, withdrew his delegation's proposal to that effect. He pointed out, however, that it was not for lack of interest in that question that he had decided to withdraw his proposal. It had always been the wish of the United States delegation that the matter should be solved rapidly.

Mr. McNEIL (United Kingdom) regretted that the consideration of so many important matters would be delayed for four months. He wondered whether postponing the discussion on the disposal of the Italian colonies was not detrimental to Ethiopian claims.

The CHAIRMAN stated that the adjournment

estime, pour sa part, que les deux questions sont importantes ; mais il est impossible de commencer à les examiner toutes les deux dans les derniers jours de la session de Paris. Le représentant de l'URSS envisagerait volontiers de les renvoyer toutes deux à la seconde partie de la session.

M. McNEIL (Royaume-Uni) rappelle au représentant de l'URSS qu'il n'a pas voté contre la proposition de l'URSS à la Première Commission.

M. SANTA CRUZ (Chili) pense qu'il serait courtois de remettre à plus tard le vote sur la proposition des États-Unis si certaines délégations estiment avoir besoin de plus de temps pour étudier l'affaire.

M. SPAAK (Belgique) manifeste son opposition à une nouvelle réunion de l'Assemblée à New-York, ce qui prolongerait une session déjà longue, et reconnaît avec le représentant du Royaume-Uni qu'il faudrait tout au moins commencer à examiner la question du sort des anciennes colonies italiennes pendant le temps dont dispose encore la Commission politique spéciale.

Le PRÉSIDENT déclare qu'en l'absence de toute objection le Bureau adopte la proposition du Royaume-Uni, qui tend à remettre à la séance suivante la décision relative à la proposition des États-Unis.

La séance est levée à 15 h. 50.

CINQUANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue au Palais de Chaillot, Paris, le mardi 7 décembre 1948, à 10 h. 45.

Président: M. H. V. EVATT (Australie).

20. Discussion sur le renvoi de la question du sort des anciennes colonies italiennes à la Commission politique spéciale au lieu de la Première Commission

M. DULLES (États-Unis d'Amérique), constatant que l'opinion du Bureau est divisée au sujet du renvoi de la question du sort des anciennes colonies italiennes à la Commission politique spéciale, retire la proposition que sa délégation a faite à cet effet. Il précise, toutefois, que ce n'est pas par manque d'intérêt pour cette question qu'il s'est décidé à retirer sa proposition. La délégation des États-Unis a toujours souhaité que l'on arrive à une prompte solution du problème.

M. McNEIL (Royaume-Uni) exprime son regret de voir ajourner à quatre mois l'examen de tant de questions importantes. Il se demande si le renvoi du débat sur le sort des colonies italiennes ne se fait pas au détriment des revendications éthiopiennes.

Le PRÉSIDENT déclare que l'ajournement du